

BILAN DE LA CONCERTATION

—
Concertation préalable décidée au titre de l'article L 121-8

Projet E-CHO portant
sur la création d'usines
de fabrication de e-méthanol
et de e-biokérosène bas carbone
Elyse Energy et RTE

Concertation préalable
Du 17 octobre 2023 au 17 janvier 2024

Virginie Allezard, Sébastien Cherruau
Marion Thenet

Date de remise du rapport, le 16 février 2024



Sommaire

Sommaire	2
Avant-propos.....	3
Synthèse	3
Les enseignements clefs de la concertation préalable	4
Les principales demandes de précisions et recommandations des garant.e.s formulées à l'issue de la concertation préalable	6
Introduction	8
Le projet objet de la concertation.....	8
La saisine de la Commission national du débat public (CNDP).....	13
Garantir le droit à l'information et à la participation	13
1- Le travail préparatoire des garant.e.s.....	15
1-1 Les résultats de l'étude de contexte	15
1-2 L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation	17
2- Avis sur le déroulement de la concertation	31
2-1 Le droit à l'information a-t-il été effectif ?	31
2-2 Le droit à la participation a-t-il été effectif ?.....	35
3- Synthèse des arguments exprimés	40
3-1 Synthèse des observations et propositions ayant émergé pendant la concertation.....	40
3-2 Retour de la maîtrise d'ouvrage	65
4- Demande de précisions et recommandations au responsable du projet	84
4-1 Précisions à apporter de la part du responsable du projet.....	84
4-2 Recommandations des garant.e.s pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique	88
Conclusion	91
Liste des annexes	92

Avant-propos

Le présent bilan est rédigé par les garant.e.s de la concertation préalable. Il est communiqué par les garant.e.s dans sa version finale le 16 février 2024 sous format PDF non modifiable aux responsables du projet pour publication sans délai par ses soins, sur le site dédié au projet (art. R121-23 du Code de l'Environnement) www.e-cho-concertation.fr.

Ce bilan a également été remis, à cette même date, à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Les responsables du projet, Elyse Energy et RTE, publieront de leur côté sous deux mois leur réponse à ce bilan, réponse qui sera transmise à la CNDP par leurs soins (R.121-24 CE).

Synthèse

Le projet E-CHO s'inscrit dans les objectifs d'indépendance énergétique et de décarbonation de l'économie fixés par l'Europe et par la France. Il est porté par Elyse Energy, qui a pour ambition de construire deux usines de production de molécules bas-carbone et un site de production d'hydrogène sur le bassin industriel de Lacq, près de Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques (64).

Ces trois unités occuperaient 65 hectares en zone industrielle.

Les **capacités de production** visées sont de :

- **72 000 tonnes d'hydrogène**, sur le site nommé **HyLacq**, implanté à cheval sur les communes de Mourenx, Pardies et Noguères,
- **200 000 tonnes de e-méthanol** à Lacq, sur le site nommé **eM-Lacq**,
- **75 000 tonnes de e-biokérosène**, sur le site nommé **BioTJet** implanté à cheval sur les communes de Pardies et Bézingrand.

L'**hydrogène** serait produit par électrolyse de l'eau (besoin de 8 millions de m³/an) pour être ensuite utilisé sur les deux usines. Le **e-méthanol** est une molécule pouvant être utilisée en tant que solvant dans la chimie ou encore comme carburant décarboné pour le secteur maritime, produite à partir d'hydrogène et de CO₂. Le **e-biokérosène** est un carburant d'aviation dit durable à destination du transport aérien, produit à partir de biomasse ligneuse (besoin de 300 000 tonnes de matières sèches par an d'origine forestière, agricole et bois-déchets).

Pour répondre aux besoins électriques des process de production (puissance requise de 520MW), deux **liaisons souterraines de 400 000 volts seraient créées**, sur environ 2 kms chacune, pour raccorder les sites à un poste existant sur la zone industrielle de Lacq-Orthez. Ainsi, RTE est associé à Elyse Energy dans le cadre de la présente concertation préalable.

Ce projet E-CHO relève du Code de l'environnement puisqu'il est soumis à une évaluation environnementale dans le cadre des demandes d'autorisation de création des trois sites. Aussi, l'investissement annoncé étant de **2 milliards d'euros HT**, le projet E-CHO est soumis à concertation préalable obligatoire au titre **L121-8 du code de l'environnement**.

En co-saisine avec RTE, Elyse Energy a saisi la Commission Nationale du Débat Public le 20 avril 2023. L'instruction du dossier a donné lieu à une réunion plénière le 3 mai 2023 au cours de laquelle la CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable du public pour le projet E-CHO sous l'égide de 3 garant.e.s : Virginie Allezard, Marion Thenet et Sébastien Cherruau.

Cette concertation préalable d'une durée de **trois mois (du 17 octobre 2023 au 17 janvier 2024)** a permis une large mobilisation, ainsi qu'une information par des **moyens diversifiés** (dossier de concertation, plaquette, site internet, flyer, affiches, registres, messagerie vocale, exposition mobile...) déployés. Les **dix-neuf temps d'échange** ont donné lieu à une prise de parole régulière de la part des citoyens, d'acteurs économiques, d'élus du territoire, de représentants de la filière forêt bois et d'associations environnementales.

La concertation et le projet E-CHO ont été relayés largement par les médias locaux, régionaux et nationaux sur des supports techniques, industriels ou d'informations grand public.

Les enseignements clefs de la concertation préalable

Cette concertation se déroule plus d'un an avant le dépôt des demandes d'autorisation, en phase préliminaire du projet. Toutes les études ne sont pas finalisées ou engagées. Une des difficultés comme pour beaucoup de concertations préalables est la frustration d'une partie du public qui juge ne pas avoir assez d'éléments informationnels de type études techniques et d'impact finalisées pour pouvoir débattre de façon argumentée le projet.

Il est aussi à noter que le projet E-CHO est de nature industrielle, portée par un acteur privé, ainsi certaines informations sont confidentielles et ne peuvent pas être partagées avec le public.

Les porteurs de projet Elyse Energy et RTE ont fait l'effort de répondre à un maximum de questionnements eu égard aux informations disponibles et communicables, mais il reste toutefois de nombreuses précisions à apporter comme l'atteste la liste de plus de 90 questions auxquelles les porteurs de projet devront répondre à l'issue de ce bilan.

Les nombreux thèmes abordés par le public lors de cette concertation préalable sont les suivants :

- **L'opportunité du projet et ses alternatives :**

Le débat sur l'opportunité du projet s'est structuré autour des questions de société : sobriété versus technologies vertes pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

- **La viabilité technologique et les procédés utilisés :**

La maturité des process est interrogée sur leurs caractéristiques techniques et sur les synergies avec les autres acteurs industriels notamment sur l'utilisation du CO₂ qu'ils rejettent.

- **Le modèle et la viabilité économique du projet :**

Les questions ont porté principalement sur la capacité technique et financière d'Elyse Energy, le mode de financement dont la part d'aides publiques, et sur les membres du consortium portant le projet BioTJet.

- **La maîtrise foncière :**

Certain.e.s citoyen.ne.s se sont inquiété.e.s d'expropriations potentielles, du potentiel d'extension des sites et de l'état d'avancement des achats ou location des terrains.

- **La consommation électrique :**

Les échanges ont porté sur les modalités d'alimentation des sites, la part d'électricité renouvelable dans les approvisionnements, l'impact d'une consommation de plus de 4 TWh/an et l'efficacité énergétique du projet.

- **Le bilan carbone du projet :**

L'économie de 662 000 tonnes de CO₂ apportée par le projet a été remise en cause en questionnant le périmètre pris en compte dans cette évaluation, tout comme les garanties apportées par la certification du e-biokérosène en Carburants d'Aviation Durables.

- **La consommation de biomasse ligneuse, une préoccupation majeure :**

La préoccupation s'est cristallisée sur l'impact de prélèvements en forêt et en milieu agricole tant sur les activités des filières bois et agricoles que sur l'aire géographique concernée, mais aussi sur les impacts sur le milieu naturel et la capacité de stockage du CO₂.

- **La consommation d'eau :**

Dans un contexte de raréfaction des ressources hydriques, le partage de l'eau, l'impact du projet sur le gave de Pau et les possibilités de réduction des consommations ont été interrogés.

- **La biodiversité :**

Ce sujet a été abordé par le public tant sur l'impact des nouvelles activités visées sur leurs sites d'implantation, que sur les incidences sur le milieu aquatique, forestier et agricole du fait des prélèvements de biomasse ligneuse visée.

- **La prévention des nuisances et des risques industriels :**

En lien avec l'historique industriel du bassin de Lacq et ses « *scandales environnementaux* », le public a souhaité éclaircir les types de pollutions générées (eaux, air, déchets, bruit) et leurs modalités de traitement. Il s'est également questionné sur les risques d'explosion liés au transport et au stockage de l'hydrogène.

- **La logistique et les modes de transport :**

Les flux de circulation, le développement des infrastructures ferroviaires et la prise en compte de l'impact carbone du transport ont été questionnés.

- **Les différentes phases travaux :**

Le public a souhaité des éclaircissements sur le planning des travaux, ainsi que sur les nuisances générées.

- **L'impact sur le territoire et l'emploi :**

Le public s'est intéressé aux effectifs visés par le projet, les emplois concernés et les modalités de formation envisagées.

D'une part, il y a eu un accueil favorable au projet sur l'opportunité économique et d'emploi sur le territoire dans un contexte de reconversion du bassin de Lacq.

D'autre part, une défiance a été constatée par un certain nombre de citoyen.ne.s, remettant en question l'opportunité même du projet et son impact sur l'environnement au sens large. Lors des débats, les chiffres clés du projet, leur source, leur fiabilité, ont été remis en cause.

Au-delà des chiffres, certaines oppositions remettent en question le modèle de société et son besoin croissant de ressources dans un monde fini, et s'expriment sur ses impacts environnementaux dans un contexte de perte de biodiversité.

Un collectif, « **Touche pas à ma forêt** », regroupant 37 associations environnementales sur un territoire allant jusqu'au Pays basque s'est créé pendant la concertation pour alerter sur les conséquences environnementales du projet et en particulier sur l'utilisation de la biomasse forestière. Il a lancé une pétition qui a fait l'objet, à ce jour, de plus de 2 700 signatures.

Si Elyse Energy décide de poursuivre son projet, la concertation continue devra réunir à nouveau tous les acteurs et le public afin de pouvoir débattre sur toutes ces thématiques et ainsi pouvoir aborder cette nouvelle étape de concertation avec plus d'informations jusqu'à l'enquête publique.

A l'issue de cette concertation préalable, les garant.e.s demandent aux porteurs de projet de répondre à l'ensemble des questions posées par le public et qui sont restées sans réponse, ainsi qu'aux recommandations des garant.e.s.

Enfin, le présent bilan sera mis en ligne sur le site internet de la concertation, tout comme les réponses des maîtres d'ouvrages qui lui seront apportées sous 2 mois.

Les principales demandes de précisions et recommandations des garant.e.s formulées à l'issue de la concertation préalable

Le tableau ci-dessous présente les principales demandes de précisions et recommandations que les garant.e.s formulent à la fin de la concertation préalable. Les responsables du projet, lorsqu'ils vont publier leur réponse à ce bilan avec les enseignements de la concertation, sont invités à répondre à ces différents points. Le tableau transmis aux maîtres d'ouvrage pour répondre aux demandes des garant.e.s est joint en annexe.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suite(s) à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse sur 15 thématiques suivantes. Toutes ces questions sont détaillées dans ce bilan en partie 4.1 et devront faire l'objet de réponses exhaustives.

Thème 1 : La consommation de biomasse, une préoccupation majeure - 24 questions pages 84 et 85

Thème 2 : Les autres impacts de la mobilisation de la biomasse - 4 questions page 85

Thème 3 : Le bilan carbone du projet interrogé - 9 questions page 85

Thème 4 : L'opportunité du projet - 3 questions page 86

Thème 5 : Des alternatives au projet - 2 questions page 86

Thème 6 : La viabilité technologique et les procédés utilisés - 6 questions page 86

Thème 7 : Le modèle économique et la viabilité économique du projet - 7 questions page 86

Thème 8 : La maîtrise foncière - 1 question page 86

Thème 9 : L'alimentation, la consommation électrique des sites et l'efficacité énergétique - 5 questions page 86

Thème 10 : La consommation d'eau dans un contexte de raréfaction des ressources hydriques - 7 questions page 87

Thème 11 : La biodiversité - 5 questions page 87

Thème 12 : La prévention des nuisances et des risques industriels questionnée en lien avec l'historique du bassin de Lacq - 10 questions page 87

Thème 13 : La logistique et les modes de transport - 3 questions page 88

Thème 14 : Les différentes phases de travaux - 2 questions page 88

Thème 15 : L'impact sur le territoire et l'emploi - 6 questions page 88

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s. Toutes ces recommandations sont détaillées dans ce bilan en partie 4.2 page 88.

1. Organiser une réunion publique de restitution suite à la publication de la réponse d'Elyse Energy et de RTE aux demandes de précisions et aux recommandations des garant.e.s du présent bilan.

2. Si la décision est prise de poursuivre le projet E-CHO, proposer des modalités de concertation continue jusqu'à l'enquête publique.

Les garant.e.s demandent à minima :

- que le site internet dédié à la concertation (www.e-cho-concertation.fr) reste actif avec tous les documents versés à la concertation, les contributions accompagnées de leur réponse, le présent bilan de la concertation, la réponse de la maîtrise d'ouvrage, socle pour démarrer la concertation continue, le cas échéant,
 - d'actualiser les calendriers eu égard à leurs évolutions,
 - d'actualiser les fiches thématiques existantes et en créer une nouvelle portant sur le calcul de l'abattement en CO₂ exigé pour le classement en Carburant d'Aviation Durable,
 - de réaliser, finaliser et publier les études, les évaluations ou leurs synthèses en cas de confidentialité.
-

3. Mettre en place un comité de suivi pendant la phase de concertation continue composé d'un représentant volontaire par association en particulier l'ARSIL et les structures qui se sont exprimées dans les cahiers d'acteurs. Lors de ce comité de suivi seront partagés le cadrage des études à engager, leur suivi, le partage des enseignements et l'intégration des adaptations nécessaires. Ce comité de suivi se réunira à une fréquence régulière marquant les points d'étapes du projet.

4. Afin de garantir les évaluations, il semblerait opportun de recourir à une expertise indépendante mandatée par la CNDP sur l'impact carbone global du projet, la qualification du e-biokérosène en Carburant d'Aviation Durable, sur le plan d'approvisionnement et ses impacts.

5. Les garant.e.s demandent que la concertation continue soit rythmée par plusieurs temps forts, via des ateliers débat afin de mettre en débat l'avancée du projet et les nouvelles informations.

Ces ateliers débat seront ponctués par exemple par des interventions d'experts, des bureaux de contrôle indépendants et des membres volontaires du comité de suivi pour partager les informations et données finales :

Le.s atelier(s) débat : impact carbone

- L'impact carbone global du projet
- La qualification du e-biokérosène en Carburant d'Aviation Durable

Le.s atelier(s) débat : plan d'approvisionnement et disponibilité de la ressource biomasse

- La disponibilité de la ressource biomasse et plus particulièrement la ressource forestière
- L'impact environnemental du plan d'approvisionnement

Le.s atelier(s) débat : électricité et hydrogène.

6. Réaliser une newsletter pour informer sur les temps forts de la concertation continue, sur les évolutions du projet, de ses actualités et attirer l'attention sur les enseignements tirés à l'issue des études d'impact. Cette newsletter serait disponible sur le site internet et communiquée à toute personne qui aura créé un compte sur le site internet de la concertation et demandant d'être informé régulièrement sur le projet.

Introduction

Le projet objet de la concertation

- **Responsables du projet E-CHO et décideurs impliqués :**

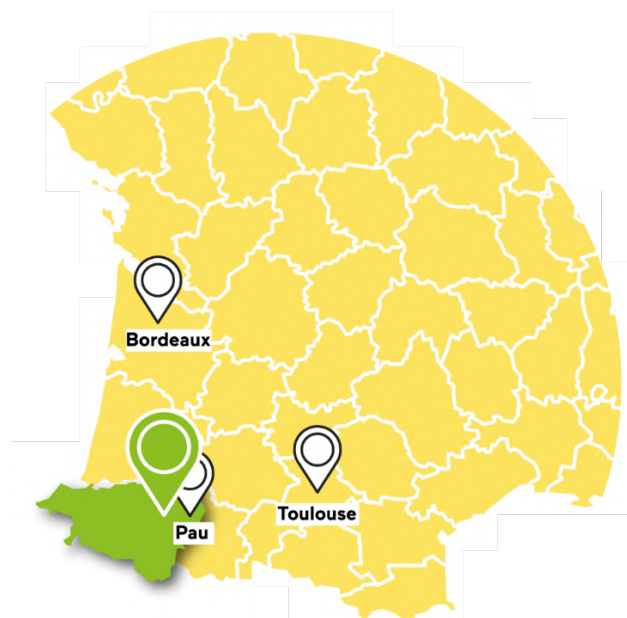
L'entreprise Elyse Energy est une PME industrielle française créée en 2020 à Lyon par deux grandes entreprises familiales françaises Falkor et Vol-V, spécialisées dans les énergies renouvelables. Elle conçoit, développe, finance, construit et exploite des usines de production de e-méthanol et e-biokérosène pour fournir des industriels, des transporteurs maritimes et aériens en molécules décarbonées. Elle est actuellement implantée dans 6 villes de France et de la péninsule ibérique.

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur tout le territoire national. RTE serait responsable de l'acheminement de l'électricité vers un site de production qui nécessiterait la construction de deux ouvrages souterrains. Le raccordement au réseau serait une étape indispensable et un élément structurant du projet E-CHO, qui confère à RTE, en co-saisine, un rôle de co-maître d'ouvrage.

A l'issue de la concertation préalable, Elyse Energy décidera de poursuivre ou non son projet. L'entreprise pourra alors décider d'élaborer puis de déposer des demandes d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement auprès de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

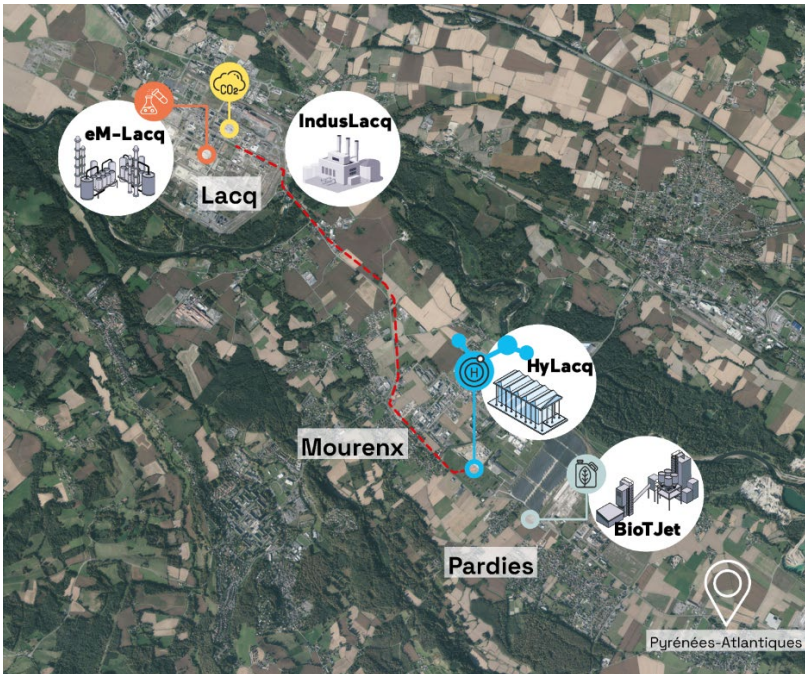
- **Périmètre du projet :**

Le projet E-CHO serait implanté sur le bassin industriel de Lacq.



Carte d'implantation du projet en France

Source : Elyse Energy



Le projet E-CHO comprendrait trois unités industrielles implantées sur trois sites, dont l'emprise d'environ 65 hectares s'étendrait sur les communes de Lacq, Mourenx, Pardies, Bézingrand, Mont et Noguères :

- **HyLacq**, une unité de production d'hydrogène qui répondrait aux besoins des deux autres unités (emprise de 14 hectares sur Mourenx, Pardies, Noguères).
- **eM-Lacq**, une unité de production de e-Méthanol à partir d'hydrogène et de dioxyde de carbone, destiné à la décarbonation du transport maritime et de la chimie verte (emprise de 6 hectares sur Lacq et Mont).
- **BioTJet**, une unité de production de e-biokérosène à partir de biomasse durable, carburant de synthèse destiné à la décarbonation du transport aérien (emprise de 45 hectares sur Pardies et Bézingrand).

Plan d'implantation des 3 sites constituant le projet E-CHO

Source : Elyse Energy

• Objectifs du projet selon le porteur de projet

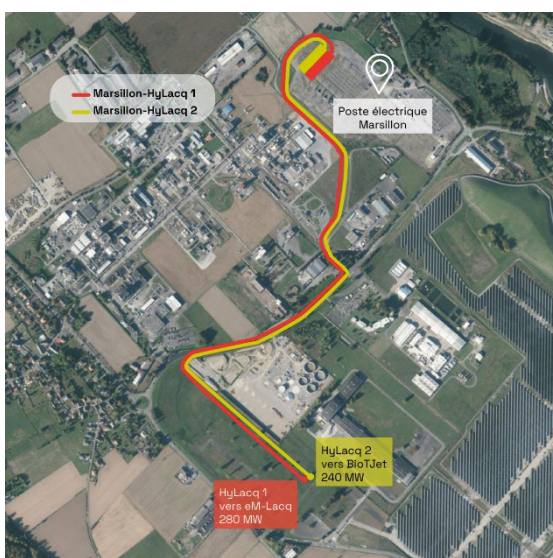
Elyse Energy porte le projet E-CHO, en vue d'accompagner la transition énergétique et écologique dans un contexte de limitation du réchauffement climatique et d'enjeu de souveraineté énergétique de la France.

Le projet E-CHO viserait à agir pour la réindustrialisation et la décarbonation de l'industrie en apportant une solution immédiate en produisant des molécules « bas carbone » pour :

- l'industrie chimique et le transport maritime, via la production de 200 000 tonnes par an de e-méthanol,
- le transport aérien via la production de 75 000 tonnes de e-biokérosène par an.

Pour répondre aux besoins des unités de production de e-méthanol et de e-biokérosène, 72 000 tonnes par an d'hydrogène seraient produites.

Le projet permettrait de réduire de 622 000 tonnes de CO₂ émis chaque année en France.



Pour répondre aux besoins électriques des processus de production (puissance requise de 520MW), deux liaisons souterraines de 400 000 volts seraient créées, sur environ 2 kms chacune, pour raccorder les sites au poste de Marsillon existant sur la zone industrielle de Lacq-Orthez.

Schéma de principe des raccordements électriques à créer

Source : Elyse Energy

- **Caractéristiques du projet et alternatives mises au débat**

Le projet E-CHO tel que proposé à la concertation préalable s'appuie sur les synergies entre les trois unités industrielles à savoir :

- La production d'hydrogène pour alimenter les deux sites de production de e-méthanol et de e-biokérosène, contribuant ainsi à un besoin d'alimentation moindre en biomasse.
- La réutilisation de CO₂, issu des industriels du bassin de Lacq mais aussi du site de production de e-kérosène, sur le site de production de e-méthanol.

De plus, ses besoins en ressources sont évalués à :

- 300 000 tonnes de biomasse sèche issue pour une large partie de la sylviculture et en grande majorité du grand quart Sud-Ouest.
- Environ 8 millions de m³ d'eau brute avec une utilisation en boucle semi-ouverte, soit partiellement recyclée.

Les invariants du projet (c'est-à-dire les conditions de faisabilité) portent sur :

- les objectifs de production annuels, cités ci-avant,
- le calendrier de mise en œuvre pour répondre aux échéances règlementaires d'obligations d'intégration de carburants bas carbone, soit en 2027 et 2028,
- l'implantation sur le bassin de Lacq et la connexion entre sites du projet, mais aussi avec d'autres industriels du bassin,
- la certification bas carbone des molécules produites devant garantir sur leur cycle de vie un abattement de 70% par rapport à un équivalent fossile.

Les composantes mise en débat portent sur :

- la logistique autour du projet pour laquelle plusieurs solutions modales (route - fer -mer) existent, seules ou combinées,
- le volume d'eau utilisé et les solutions d'optimisation de la ressource,
- la quantité de biomasse nécessaire au projet et les sources mobilisables en fonction des partis pris logistiques et des adaptations pouvant être apportées au process pour introduire des biomasses d'horizons différents,
- la réutilisation du CO₂ par l'unité de production de e-méthanol qui concerne des choix technologiques.

	Scénario 1 <i>L'usine BioTJet n'utilise pas d'hydrogène dans son procédé de fabrication</i>	Scénario 2 <i>Le projet E-CHO proposé par Elyse Energy</i>	Scénario 3 <i>Une utilisation des ressources différentes</i>
	Les variables d'ajustement		
Logistique	100 % routier	Route, train, bateau	Train majoritairement et bateau
Eau brute <i>Ordres de grandeur</i>	5 millions de m ³	8 millions de m ³	4,5 millions de m ³
Biomasse	600 000 tonnes de biomasse sèche issue de la forêt locale, ce qui représente 1 million de m ³ , soit la ressource nécessaire pour 1 papeterie	300 000 tonnes de biomasse sèche issue à 50 % de sylviculture, et très majoritairement des forêts locales, une partie du transport se réalise en camion	300 000 tonnes de biomasse importée
Émissions de CO₂	Le CO ₂ nécessaire à eM-Lacq est entièrement alimenté par le rejet de CO ₂ de BioTJet, eM-Lacq ne réutilise pas le CO ₂ de la plateforme industrielle	90 000 tonnes de CO ₂ rejetées par BioTJet Plus de 190 000 tonnes de CO ₂ rejetées sur la plateforme sont réutilisées sur le site de eM-Lacq	90 000 tonnes de CO ₂ rejetées par BioTJet Plus de 190 000 tonnes de CO ₂ rejetées sur la plateforme sont réutilisées sur le site de eM-Lacq

Les 3 scénarios présentés lors de la concertation préalable

Source : Elyse Energy

- **Coût**

Le coût du projet E-CHO est par nature sensible à l'environnement économique, notamment aux coûts des matières premières. Il est estimé par Elyse Energy, à 2 milliards d'euros HT d'investissement. Son financement reposerait sur plusieurs sources en fonction de ses étapes d'études, de conception et de construction telles que les banques, les fonds propres d'Elyse Energy, les fonds d'investissement et les subventions nationales et régionales.

- **Contexte du projet**

Ce projet s'inscrit dans les objectifs d'autonomie énergétique et de décarbonation de l'économie fixés par l'Europe et par la France notamment dans le cadre de la proposition de réglementation de la Commission Européenne du package Fit for 55 dite « *ReFuelEU Aviation* » pour une incorporation minimum de 5 % d'e-fuel dans les carburants d'aviation en 2035 et de 28 % en 2050.

Le bassin de Lacq a été pressenti pour le projet d'Elyse Energy eu égard à :

- l'objectif de revitalisation de ce bassin industriel des années mille neuf cent cinquante, depuis l'arrêt de l'exploitation du gisement de gaz en 2013, vers la chimie verte et les énergies renouvelables,
- la disponibilité de foncier notamment en lien avec l'arrêt d'activités industrielles,
- l'opportunité de synergie avec les acteurs économiques existants, dans une logique d'économie circulaire,
- la culture industrielle du bassin notamment de prévention des risques.

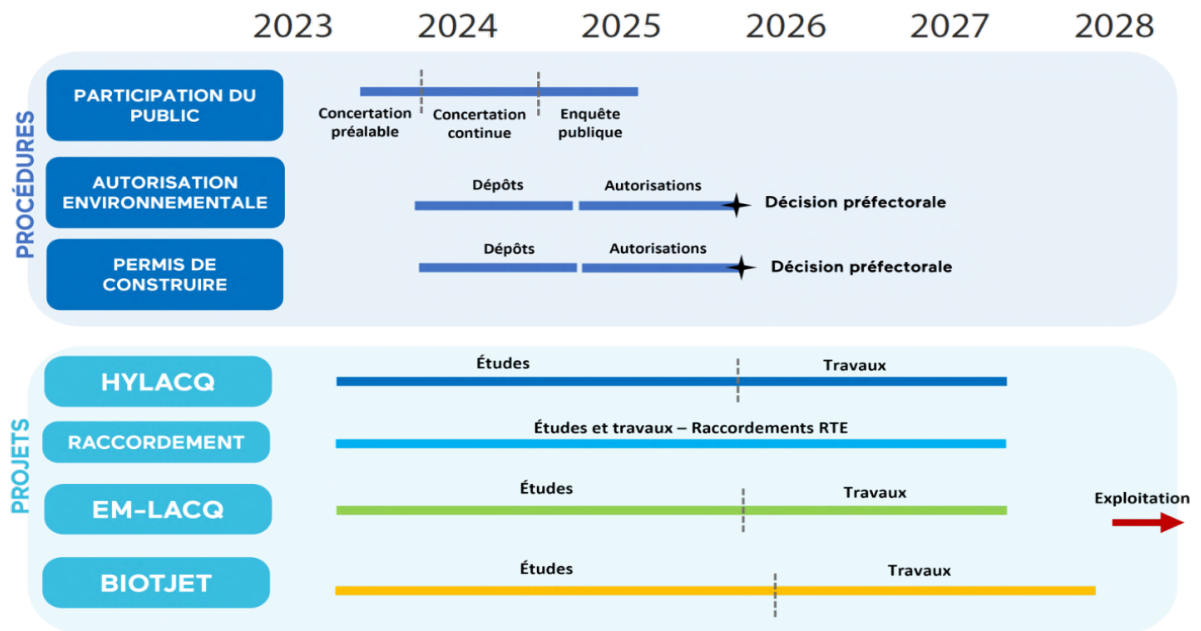
- **Calendrier du projet et de la mise en service envisagée**

Pour répondre à la réglementation européenne imposant l'intégration de carburants durables, Elyse Energy devrait avoir la capacité de produire du Carburants d'Aviation Durables au plus tard en 2030.

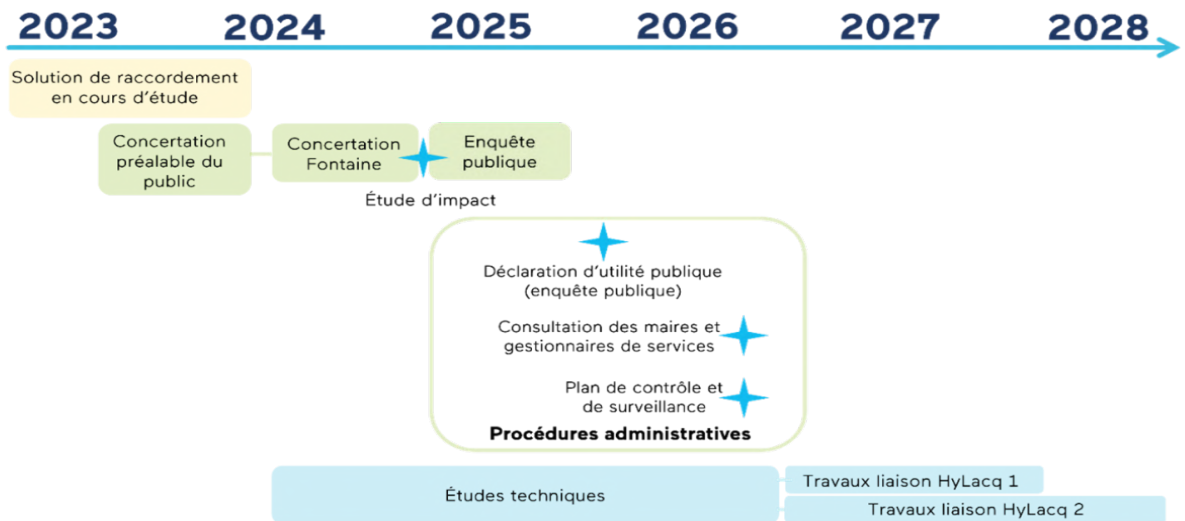
Ainsi, Elyse Energy proposerait vune mise en service de eM-Lacq et HyLacq en 2027 et de BioTJet en 2028.

Les différentes phases décisionnelles pour le projet E-CHO sont illustrées sur les schémas suivants, représentant les dates projetées pour obtenir les autorisations préfectorales au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, les délivrances des permis de construire par la Communauté de Communes Lacq Orthez.

Calendrier prévisionnel du projet



Calendrier prévisionnel du raccordement électrique



Calendriers prévisionnels

Source : Elyse Energy

Dans le cadre du processus d'autorisations, des enquêtes publiques se dérouleraient au cours du 1^{er} semestre 2025 (date à confirmer, question posée par les garant.e.s à Elyse Energy dans ce bilan) pour les trois sites industriels E-CHO, mais aussi :

- fin 2024 pour le transport en canalisations de l'hydrogène et du CO₂,
- en 2025 pour le raccordement électrique, qui pourrait éventuellement nécessiter une procédure de déclaration d'utilité publique.

La saisine de la Commission national du débat public (CNDP)

- **Contexte de la concertation**

Les États membres de l'Union Européenne, dont la France, encouragent la décarbonation des principaux secteurs émetteurs comme l'industrie et les transports. Cela se traduit par la promulgation de lois et de directives favorisant leur transition énergétique afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone pour 2050. Pour accompagner la transformation de la production de carburants, requise pour atteindre les objectifs prescrits, plusieurs solutions émergent dont la production de molécules et carburants dits « bas-carbone », c'est-à-dire dont les émissions de gaz à effet de serre dues à la production et à l'utilisation de ces molécules et carburants sont très inférieures à leur comparatif issu de carbone fossile d'au moins 70 % d'abattement (conformément à la réglementation RED II). Le secteur des transports devra avoir réduit en 2030 de 14,5 % son intensité en gaz à effet de serre (GES) notamment grâce à l'utilisation des énergies renouvelables (directive RED III).

- **Décision d'organiser une concertation**

En co-saisine avec RTE, Elyse Energy a saisi la Commission Nationale du Débat Public le 20 avril 2023. L'instruction du dossier a donné lieu à une réunion plénière le 3 mai 2023 au cours de laquelle la CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable du public pour le projet E-CHO sous l'égide de 2 garant.e.s, Marion Thenet et Sébastien Cherruau, considérant, au titre de l'article L 121-8 du Code de l'environnement, que ce projet a des impacts significatifs sur l'environnement et présente de très forts enjeux socio-économiques et d'aménagement du territoire. Lors de la séance plénière du 15 mai 2023, Virginie Alleazard a été nommée garante en complément de l'équipe pré-désignée.

Garantir le droit à l'information et à la participation

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement » - Article 7 de la charte de l'environnement.

La Commission Nationale du Débat Public est l'autorité indépendante chargée de garantir le respect du droit individuel à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Il s'agit d'un droit constitutionnel, qui est conféré à chacune et à chacun.

Afin de veiller au respect de ces droits, la CNDP nomme des tiers garant.e.s neutres, qui ont pour rôle de garantir au nom de l'institution la qualité des démarches de concertation mises en œuvre par les porteurs de projet. Les attentes précises pour cette mission ont été formulées dans la lettre de mission des garant.e.s qui se trouve en annexe de ce bilan.

- **Le rôle des tiers garant.e.s**

Un.e garant.e est une personne inscrite sur la liste nationale des garant.e.s, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation selon le Code de l'Environnement. L'absence de conflit d'intérêt est un prérequis indispensable à la désignation d'un.e garant.e. Pour chaque nouveau dispositif dans les territoires, la CNDP mandate un.e ou plusieurs garant.e.s pour garantir la qualité du dispositif participatif au nom de l'institution et dans le respect de ses principes ; à savoir l'indépendance vis-à-vis des parties prenantes, la neutralité par rapport au projet, la transparence de l'information, l'argumentation des points de vue, l'égalité de traitement et l'inclusion de tous les publics concernés. Chaque tiers garant.e est lié.e à la CNDP par une lettre de mission rendue publique qui leur présente leur rôle ainsi que les attentes de la CNDP vis-à-vis du responsable du projet. A l'issue de la concertation, les garant.e.s rédigent un bilan qui est transmis aux porteurs de projet, à la CNDP et à tous les acteurs.

Dans ce cas précis, les garant.e.s ont pour mission d'être particulièrement attentifs aux points suivants :

- Le modèle économique d'Elyse Energy, entreprise française créée en 2020, et sa capacité à répondre aux questions d'ordre technique comme un industriel pourrait le faire.
- L'ouverture à l'information et à la participation du public en expliquant les besoins auxquels le projet répond, et en ouvrant la participation sur les alternatives et les conditions de faisabilité sociale.
- La clarté des informations à apporter au public et la pertinence des dispositifs de mobilisation de tous les publics en veillant à faciliter l'accès aux espaces de débat.
- Les procédés chimiques impliqués et leurs incidences, la nature et l'origine de la biomasse, l'analyse du cycle de vie du biocarburant, compte tenu des enjeux environnementaux associés.
- Les réseaux de raccordement à créer eu égard à l'éventualité d'interconnexion à d'autres sites industriels par pipeline.
- L'organisation industrielle du bassin de Lacq, eu égard aux synergies possibles avec les autres industriels.
- Le risque industriel, les risques et impacts cumulés compte-tenu de la coexistence du projet avec d'autres projets industriels.

1- Le travail préparatoire des garant.e.s

En vue de préparer les modalités d'information et de participation du public, les garant.e.s ont conduit dans un premier temps une étude de contexte via la rencontre d'acteurs du territoire afin d'appréhender les principaux enjeux socio-économiques et environnementaux.

A l'issue de ces rencontres, des préconisations ont pu être posées et communiquées aux porteurs de projet afin de rendre le droit à l'information et la participation effectif.

1-1 Les résultats de l'étude de contexte

Entre leur nomination et la fin de l'été 2023, les garant.e.s ont conduit **42 entretiens** auprès d'élus, d'acteurs économiques, de représentants d'institutions et des services de l'Etat, d'associations environnementales, de professionnels, de citoyens, d'entreprises et de représentants syndicaux. En complément, 71 personnes ont été contactées par mail pour une proposition d'échanges, d'information sur le processus de concertation, en amont de l'ouverture de celle-ci.

L'étude de contexte a confirmé les différents enjeux du projet :

- Les principales ressources nécessaires au projet : eau, biomasse, électricité, dioxyde de carbone (CO₂) et hydrogène (H₂) ; ainsi que leurs modalités d'approvisionnement/transport (notamment par pipe-line).
- Les risques industriels et technologiques, pour lesquels il existe déjà une culture importante de la population.
- Les nuisances des projets (en particulier les odeurs, le bruit, la circulation) et les incidences potentielles sur la santé.
- Les opportunités en lien avec la dynamique du territoire : emploi et compétences, mobilisation d'entreprises du territoire, synergies attendues, développement du fret ferroviaire.
- L'impact sur la biodiversité en lien avec les implantations projetées.

Des points d'attentions ont été relevés :

- **La contribution aux enjeux de transition écologique et énergétique** : il convient de contextualiser le projet en lien avec les objectifs européens et nationaux pour décarboner le transport maritime et aérien, dans un contexte de réchauffement climatique.
- **L'analyse du cycle de vie des biocarburants produits** en comparaison aux hydrocarbures est un sujet d'actualité. Il importe de préserver une neutralité technologique en termes d'émissions de CO₂ et une adaptation dans le temps, tout en trouvant un équilibre économique, les carburants durables étant plus coûteux que la base fossile.
- **Le modèle économique d'Elyse Energy** avec l'intégration dans le financement du projet d'acteurs tels que Axens, la coopérative Avril, IFP investissements. Eu égard au montant des investissements, la capacité technique et financière est interrogée par certains acteurs économiques et territoriaux. Se pose notamment la question du volume de financement public et de sa garantie de bon usage.
- **Les synergies entre les industriels** du bassin sont déjà en marche avec la mission de Sobegi (filiale de Total) qui est de fournir de l'énergie, des utilités et services au sein de l'écosystème industriel, dans un esprit de mutualisation et d'attractivité des coûts. Le projet d'Elyse Energy offrirait plusieurs opportunités : captation de CO₂ produit, mise à disposition de vapeur exploitable, potentiel d'usage du fret ferré facilitant une relance du transport par train.
- **Le potentiel de 800 emplois directs et indirects** créés avec un niveau technique requis pour exploiter les installations alliées à un taux de chômage faible sur le bassin de Lacq laisserait présager des difficultés de recrutement.
- **Les besoins futurs en ressources électriques** cumulés par différents projets sur le bassin de Lacq dont une large partie le projet E-CHO et la capacité à RTE d'y répondre.
- **Les différentes alimentations électriques et pipe-lines** de transfert de CO₂ et d'hydrogène ne sont pas localisées précisément.
- **La disponibilité de la ressource en eau** est un sujet déjà prégnant sur le bassin de Lacq, une étude prospective des besoins en eau potable venant d'être lancée.

- **L'origine de la ressource forestière** est interrogée dans un contexte de multiplication des projets consommateurs, de concurrence avec les usages actuels, et de dépérissement des forêts impactées par le réchauffement climatique. Les différents projets qui foisonnent localement et régionalement doivent être regardés en respectant la hiérarchie des usages contribuant au stockage du carbone.
- **Les risques industriels cumulés sur le bassin de Lacq**, sont encadrés par plusieurs Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) impactant le projet E-CHO. Compte-tenu de la complexité technologique des projets de grande ampleur de Elyse Energy, une information éclairante et transparente est attendue par la population et les associations environnementales locales.
- **En matière de prévention des pollutions, la population est vigilante**, notamment eu égard à des gestions inadéquates d'un point de vue environnementale et des incidents passés qui n'ont pas démontré la transparence de certains industriels encore implantés sur le bassin. Une attention particulière est attendue pour éviter les nuisances sur le milieu humain. La question de l'impact sur la santé, en lien avec les nuisances industrielles sur le bassin de Lacq, est prégnante depuis le début des années 2000.
- Même si le projet s'installerait sur un bassin déjà industrialisé, il ne faut pas négliger **la biodiversité qui s'y est déjà réinstallée** sur les sites de Mourenx et de Pardies. Une vigilance est à apporter sur la continuité écologique et les impacts potentiels sur l'Adour, axe prioritaire de protection du fait de la présence de poissons emblématiques.

Des points de vigilance en lien avec des éléments d'actualités ont également été relevés :

- **Les élus du territoire**, à l'exception du vice-président et de certains vice-présidents, avaient exprimé le fait de **disposer de peu d'informations sur le projet**. Ils avaient déjà été interrogés par leurs administrés alertés par l'annonce du Président de la République à l'approche du salon du Bourget fin juin 2023, largement relayée par la presse nationale et locale.
- Le Maire de Bésingrand avait informé sur **un projet d'extension d'une gravière** ; où 147 habitants s'étaient montés en collectif contre le projet. Une crainte de « contamination » de la concertation avait été évoquée lors des entretiens avec les acteurs du territoire.
- Une enquête publique portant sur un **projet d'unité de valorisation de terres rares**, dont l'implantation est proche du projet eM-Lacq d'Elyse Energie, s'était déroulée du 12 juin au 12 juillet 2023. La participation du public a fait remonter des inquiétudes en lien avec le passif industriel du site et les pollutions générées malgré des prescriptions préfectorales à respecter.
- **Une étude réalisée par Santé publique France** auprès de 2 000 personnes sur un périmètre de 99 communes s'est faite sur la même période. Des citoyens tirés au sort devaient répondre à un questionnaire sur la santé ressentie. Une crainte a été identifiée que les citoyens fassent l'amalgame entre cette étude et le projet porté par Elyse Energy et ainsi porter une attention particulière sur les incidences du projet sur la santé.

En synthèse des entretiens conduits avec les acteurs, **les critères de réussite de la concertation, les garant.e.s ont informé le porteur de projet sur la nécessité:**

- de transparence, et de sincérité de l'information,
- du maintien de l'ouverture d'esprit et de l'humilité du porteur de projet,
- d'avoir la capacité de répondre aux questions et aux objections,
- d'un besoin de pédagogie pour viser une bonne compréhension des enjeux et du projet,
- d'une présence nécessaire sur le terrain d'Elyse Energy,
- d'un soutien des élus pour favoriser la diffusion de l'information et du dialogue.

1-2 L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation

- **Les recommandations des garant.e.s concernant les modalités d'information, de mobilisation et de participation**

Les garant.e.s ont réalisé des recommandations auprès d'Elyse Energy en charge du processus d'information et de participation.

Par décision lors de la séance plénière du 6 septembre 2023 la CNDP a décidé de la suffisance du dossier de concertation, a validé les modalités de la concertation préalable et a acté de la période de concertation du 17 octobre 2023 au 17 janvier 2024.

Le calendrier de la concertation

Les garant.e.s ont demandé une durée de concertation préalable sur 3 mois, eu égard à l'ampleur du projet et ses activités novatrices devant contribuer à la décarbonation des secteurs de la chimie et des transports.

Il a été nécessaire de caler la concertation après la fin des vacances de Noël, afin que le public puisse prendre le temps de contribuer sur cette période. La dernière réunion publique a été fixée le 11 janvier 2024, et la fin de la concertation le 17 janvier 2024, laissant 6 jours au public pour encore réagir après la dernière réunion publique.

Aussi les garant.e.s ont demandé de varier les jours de rencontres, afin de s'adapter à tous les agendas du public. Les rencontres sur les marchés étaient à prévoir tout autant sur les périodes de vacances scolaires, qu'en dehors.

Le périmètre de la concertation

Quatre niveaux de périmètre de concertation ont été proposés :

- Le bassin de Lacq en ce qui concerne les impacts directs potentiels des trois unités projetées sur Lacq, Mourenx et Pardies.
- Le département des Pyrénées-Atlantiques en ce qui concerne la dynamique économique et le recours potentiel à des fournisseurs et sous-traitants locaux.
- Les régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie et frontalières espagnoles en ce qui concerne les ressources forestières nécessaires au projet de fabrication de e-biokérosène (BioTjet).
- Nationale sur les enjeux de décarbonation du fret maritime et aérien.

Les modalités d'information sur le projet

Un dossier de concertation de 96 pages et sa synthèse/plaquette de 12 pages ont été publiés en amont de la concertation. Ces deux documents ont été co-construits avec les garant.e.s et toutes les remarques qui ont été suggérées pour les améliorer ont été intégrées et prises en compte.

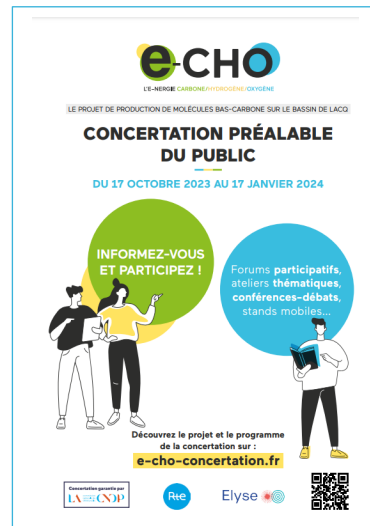
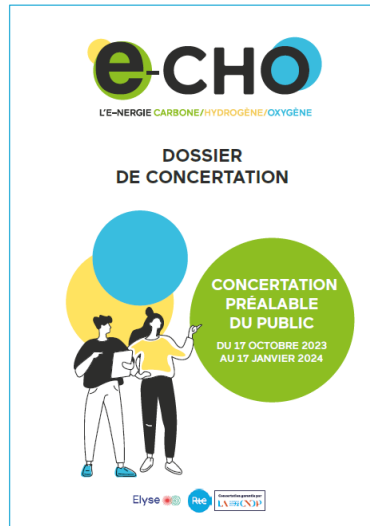
Compte tenu de la nature du projet, technologique et innovant, les garant.e.s ont souhaité qu'Elyse Energy porte une attention particulière à la réalisation d'un dossier de concertation le plus pédagogique et accessible possible.

Il a également été demandé d'introduire le sujet de la décarbonation des transports en évoquant aussi l'enjeu de sobriété dans le contexte de changement climatique. En préambule, les garant.e.s ont émis le souhait auprès d'Elyse Energy de valider au préalable le projet de sommaire du dossier de concertation.

Quelques ajustements ont ainsi été demandés par les garant.e.s, parmi lesquels :

- Intégration de l'analyse socio-économique, des incidences sur les autres activités économiques, et des compensations au titre de la séquence « Eviter Réduire Compenser » dans le sommaire ;
- Clarification dans le sommaire de la prise en compte du bilan carbone du projet ;
- Mention du terme « Économie circulaire » dans la partie relative aux synergies ;

- Utilisation d'un vocabulaire permettant de comprendre les opportunités des projets (impacts et incidences ayant des connotations négatives).



12 fiches thématiques

Il a été décidé que des fiches thématiques (dont l'analyse socio-économique et le bilan carbone) pour aller plus loin sur des thèmes particuliers, devaient être mises en ligne sur le site de la concertation. Elles ont vocation à compléter le dossier avec des données complémentaires.

- L'hydrogène
- Le e-méthanol
- Le e-biokérosène
- Le captage de CO₂
- Le bilan carbone
- Le transport d'hydrogène et de dioxyde de carbone
- L'étude de danger
- La biomasse
- La ressource en eau
- L'analyse des enjeux socio-économiques
- Un projet pilote pour tester la technologie
- L'histoire industrielle du bassin de Lacq



Le Site internet (www.e-cho-concertation.fr) a rassemblé tous ces documents d'information sur le projet ainsi que :

- Une **présentation du projet** découpée en différentes parties : les acteurs du projet, le contexte, le projet, les 3 sites, le raccordement électrique, les ressources nécessaires au projet, les scénarios alternatifs, le calendrier, les études, les retombées pour le territoire
- Une présentation des modalités de la concertation avec une **présentation de la CNDP et des garant.e.s**

PROJET

e-CHO

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

LA CONCERTATION PRÉALABLE SERA ORGANISÉE

DU 17 OCTOBRE 2023 AU 17 JANVIER 2024

VOUS POUVEZ PARTICIPER SUR CETTE PLATEFORME

Le projet en bref

Le projet E-CHO, porté par Elyse Energy, a pour ambition de construire 2 usines de production de molécules bas-carbone et un site d'alimentation en hydrogène sur le bassin industriel de Lacq, près de Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Réparti sur 3 sites distincts, il serait composé de 3 unités de production :

- Un site de production de 72 000 tonnes d'hydrogène, nommé HyLacq, implanté à cheval sur les communes de Mourenx, Pardies et Noguères.
- Un site de production de 200 000 tonnes de e-méthanol à Lacq, nommé eM-Lacq.
- Un site de production de 75 000 tonnes de e-biokérosène, nommé BioJet, implanté à cheval sur les communes de

Vidéo de présentation du projet E-CHO - EL...

Une vidéo pédagogique de 2min45 présente le projet en bref. Cette vidéo a également été utilisée en introduction de toutes les réunions publiques.



Les garant.e.s ont demandé à ce que toutes **les études disponibles** soient publiées en intégralité sur le site accompagnées d'un résumé non technique.

Le registre de contributions dématérialisé

Depuis la page d'accueil « Le registre en ligne », le public pouvait faire ses contributions visibles de tout le monde avec les réponses sous un fichier indépendant réalisées tous les 15 jours.

LE REGISTRE EN LIGNE

Registre des contributions

En cours Le registre permet à l'ensemble des participants de poser leurs questions ou d'y inscrire avis et remarques. Pour voir les réponses des maîtres d'ouvrage, veuillez vous rendre sur la page "Réponses aux questions".

135 Contributions 83 Participants

Tous les 15 jours, retrouvez les réponses aux questions émises sur ce registre, pour les consulter rendez-vous [ici](#).

Le registre permet à toute personne de poser un avis, une question ou d'y inscrire observations et remarques. Les contributions comportant des questions feront l'objet d'une réponse de la part des porteurs du projet.

Les réponses aux questions déposées dans le registre de concertation numérique font l'objet d'un document dédié, avec une compilatio...

[En savoir plus](#) ▼

Nombre de contributions

Les contributions 135

[Les + récents](#) ▼ [Filtrer](#) [Je participe](#)

Les réponses aux questions du public

03 nov

Partager

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Les réponses aux questions

Des réponses seront apportées aux questions posées au cours de la période de concertation par les équipes de Elyse Energy et RTE, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et des trois garants nommés.

Les réponses aux questions déposées dans le **registre de concertation numérique** font l'objet d'un document dédié, avec une compilation par quinzaine, présentant les réponses aux questions recueillies sur la période concernée. Le temps de traitement et de relecture par les maîtres d'ouvrage et les garants de la concertation peut varier de 10 à 15 jours ouvrés avant publication.

Par ailleurs, un deuxième document complète l'ensemble pour apporter les réponses aux questions laissées dans les contributions manuscrites des **registres papier**.

Les **cahiers d'acteurs** questionnant le porteur de projet feront chacun l'objet d'un document compilant les réponses à part entière.



Retrouver les questions posées sur le registre numérique et leurs réponses, par date :

- Entre le 18 octobre et le 26 octobre, cliquer [ici](#).
- Entre le 27 octobre et le 7 novembre, cliquer [ici](#).
- Entre le 8 novembre et le 17 novembre, cliquer [ici](#).
- Entre le 18 novembre et le 2 décembre, cliquer [ici](#).

Les cahiers d'acteurs

Les cahiers d'acteurs permettaient de recueillir les contributions écrites des personnes morales (collectivités locales, associations, chambres consulaires, syndicats professionnels, industriels, organismes publics, parapublics ou privés).

Une fiche pratique avec un gabarit pouvait être téléchargée sur le site internet du projet.



E-CHO CAHIER D'ACTEURS

Sur ce support, vous êtes invités à rédiger votre contribution.

IMAGE	Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nulla feugiat lacus a sapien pulvinar, sit amet pellentesque libero rutrum. Nam vehicula eros ut nunc vehicula imperdiet. Suspendisse facilisis, ipsum aliquet, lacus risus cursus ligula, non tristique dolor nisi a metus. Quisque mollis lacus maximus punis facilisis semper. Donec mattis venenatis tortor, at vulputate lacus venenatis at. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut sed nibh enim. Quisque leo diam, interdum in consectetur nulla eu eleifend. Orci varius natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus.
LOGO	
NOM DE L'ORGANISME	
Contact	

TITRE DU DOCUMENT

Titre de partie

Sous-titre éventuel

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut mattis fringilla dapibus. Vivamus quis metus vel nibh varius ultricies id id mi. Proin cursus ligula turpis, eu porttitor magna tempus eu. Maecenas tincidunt vulputate magna, non maximus mauris interdum sed. Phasellus pharetra risus mauris, at viverra arcu laoreet id.

Les comptes rendus des événements

28 sept

Partager

LES COMPTES RENDUS DES ÉVÉNEMENTS

Vous trouverez ici les comptes rendus des événements organisés pendant la démarche de concertation, et les enregistrements des événements filmés. Cette page sera mise à jour au fur et à mesure de la démarche.



FORUM PARTICIPATIF DE LANCEMENT Du 17 octobre 2023

Le compte rendu du forum de lancement en cliquant [ici](#).

Vous pouvez visionner le replay de la vidéo en cliquant [ici](#).

Vous trouverez le support de présentation du forum en cliquant [ici](#).



ATELIER IMPACTS, NUISANCES ET RISQUES Du 8 novembre 2023

Le compte rendu de l'atelier thématique Impacts, nuisances et risque en cliquant [ici](#).

Vous pouvez visionner le replay de la vidéo en cliquant [ici](#).

Vous trouverez le support de présentation de l'atelier en cliquant [ici](#).

Sur le site internet on trouve également tous les comptes rendus, le replay et le support de présentation de toutes les réunions publiques :

- forum participatif de lancement du 17 octobre 2023,
- atelier impacts, nuisances et risques du 8 novembre 2023,
- conférence-débat sur la biomasse du 14 novembre 2023,
- atelier transports : approvisionnement et distribution du 23 novembre 2023,
- conférence-débat sur l'eau du 28 novembre 2023,
- atelier synergies et connexions du 6 décembre 2023,
- atelier contributions au territoire du 14 décembre 2023,
- forum participatif de clôture du 11 janvier 2023.

Les petits-déjeuners des 8, 14, 21, 23, 28 novembre 2023 font l'objet d'une synthèse globale, tout comme les débats mobiles organisés sur les marchés locaux.

Sur la plateforme, on peut trouver également une rubrique « La foire aux questions » qui permet d’aborder différentes thématiques comme le porteur de projet, la réglementation, les molécules, le projet, le raccordement…



Une dernière rubrique permet d’avoir les différents contacts des garant.e.s.

Les autres moyens de s'informer et de contribuer hors plateforme numérique

Afin de ne pas limiter la possibilité de contribuer uniquement par voie numérique, les citoyen.ne.s pouvaient participer à la concertation en déposant leurs contributions :

Sur un registre papier qui a été mis à disposition :

- En mairies de Lacq, Pardies, Noguères, Mourenx, Os-Marsillon, Artix, Abidos, Mont, Lagor et Bézingrand ;
- Au siège de la Communauté de Communes Lacq-Orthez ;
- Lors des événements de concertation.

Sur une messagerie vocale gratuite ouverte pendant toute la durée de la concertation préalable (07 65 76 09 87) faisait l'objet d'une retranscription systématique sur le registre numérique.

Le **dossier de concertation** et les différentes **fiches thématiques** étaient également disponibles en **version papier, consultables** dans les lieux de la concertation :

- en mairies de Lacq, Pardies, Noguères, Mourenx, Os-Marsillon, Artix, Abidos, Mont, Lagor et Bézingrand,
- au siège de la Communauté de Communes Lacq-Orthez,
- lors des événements de la concertation.

Des temps d'informations et d'échanges en présentiel, et selon les modalités complétées en distanciel, ont été déployés afin de permettre à tous les publics de participer à cette concertation.

Les garant.e.s ont demandé que toutes les conférences puissent se tenir en présentiel et en distanciel afin de pouvoir capter un public plus éloigné du bassin de Lacq, notamment du fait de la portée nationale du sujet de la décarbonation dans un contexte de réchauffement climatique. Aussi, il a été demandé que les temps en plénière puissent être enregistrés pour être mis à disposition via le site internet de la concertation afin de permettre au public de pouvoir les visionner en décalé.

2 forums participatifs

- au lancement : le mardi 17 octobre 2023 à Lacq - 18h30 – 22h00,
- à la clôture : le jeudi 11 janvier 2024 à Lacq - 18h30 – 22h00.

2 conférences débat

Pour débattre sur deux sujets relevés à forts enjeux

- sur la **biomasse** : le mardi 14 novembre 2023 à Mourenx - 18h30 - 22h00,
- sur l'**eau** : le mardi 28 novembre 2023 à Mourenx - 18h30 - 22h00.

4 ateliers thématiques

Pour approfondir des sujets relevés comme enjeux lors de l'étude de contexte :

- sur **les impacts, les nuisances et les risques** : le mercredi 8 novembre 2023 à Bézingrand 18h30 – 21h00,
- sur **le transport, approvisionnement et distribution** : le jeudi 23 novembre 2023 à Pardies - 18h30 – 20h00,
- sur **les synergies et connexions** : le mercredi 6 décembre 2023 à Lagor, 18h30 - 20h00,
- sur **les contributions au territoire** : le jeudi 14 décembre 2023 à Mourenx, 18h30 - 22h00.

Il était mentionné dans le dossier de concertation « Accueil dans la limite des places disponibles ». Sur le site internet de la concertation, il était précisé que :

- les ateliers thématiques étaient accessibles sur inscription et dans la limite de 50 personnes,
- les conférences débat étaient accessibles sur inscription.

Les garant.e.s ont alerté sur le fait que toute personne devait être admise, inscrite ou non inscrite, et que toutes les personnes qui se présenteraient à ces événements devaient pouvoir y participer.

Dans les faits, aucune personne n'a été refusée et que tout ceux qui le souhaitaient ont pu assister aux forums, conférences-débats, ateliers thématiques.

6 stands mobiles

Une des difficultés sur les concertations d'une manière générale est d'aller chercher tous les publics. Afin d'aller chercher des citoyen.ne.s qui n'ont pas pour habitude d'aller en réunion publique, des débats mobiles visant à rencontrer le public ont été organisés ainsi qu'un atelier spécifique sous forme de stand mobile. Ils se sont déroulés sur :

- Le marché Mourenx, le samedi 28 octobre 2023 ;
- Le marché d'Orthez, le mardi 7 novembre 2023 ;
- Au lycée professionnel de Mourenx, le mercredi 15 novembre 2023 ;
- À la médiathèque le MI[X] de Mourenx, le mercredi 29 novembre 2023 ;
- Au marché de Noël de Lacq, le dimanche 3 décembre 2023 ;
- Au marché de Noël d'Artix, le samedi 16 décembre 2023.

En complément des dispositifs proposés par le porteur de projet, les garant.e.s avaient demandé d'organiser au moins une rencontre avec le public étudiant local afin de traiter la thématique de l'emploi et des compétences. Cela a bien été mis en place le 15 novembre 2023 au lycée de Mourenx et à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, comme expliqué ci-après.

5 petits-déjeuners thématiques

Organisés dans un périmètre plus large avec les acteurs institutionnels, économiques ainsi qu'avec les étudiants, les petits-déjeuners ont eu lieu à :

- Pau avec les institutionnels, le mercredi 8 novembre 2023,
- Bordeaux, le mardi 14 novembre 2023,
- Pau avec les étudiants de l'UPPA, Management des Organisations et des Technologies de l'Information (MOTI), Management des Collectivités Locales (MCL), le mardi 21 novembre 2023,
- Bayonne, le jeudi 23 novembre 2023,
- Toulouse, le mardi 28 novembre 2023.

Les modalités d'information et de communication sur la concertation

Au-delà de la publicité réglementaire à réaliser au niveau local et national, les garant.e.s ont recommandé d'utiliser tous les médias existants et facilement accessibles aux différents publics : presse locale, radios, affichages, référencement du site internet de la concertation sur le site internet d'Elyse Energy.

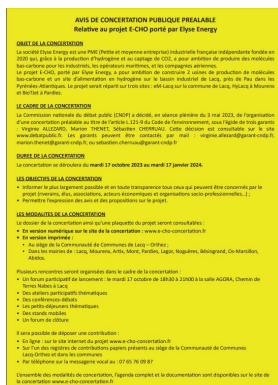
La communication relative à la concertation a été réalisée 15 jours avant son démarrage via :

11 affichages réglementaires dans les mairies et au siège de la Communauté de Communes Lacq Orthez ont été effectués le 2 octobre 2023.

4 annonces légales publiées dans les journaux :

- Mediabask, le 2 octobre 2023
- Sud-Ouest, le 3 octobre 2023
- La République des Pyrénées, le 3 octobre 2023
- Les Echos, le 4 octobre 2023

Périmètre de 10 communes (et siège de la CCLO) :



Un kit de communication a été envoyé à ces 11 lieux :

- 1 registre de contribution,
- 5 affiches A3,
- 50 flyers,
- 1 dossier de concertation,
- 1 livret de fiches thématiques

Accompagné de sa version dématérialisée :

- bannière site internet,
- affiche A3,
- dossier de concertation,
- plaquette synthétique,
- flyer A5.



Cette version dématérialisée a également été envoyée à l'ensemble des 64 communes de la CCLO dès le 2 octobre 2023 afin qu'elles puissent relayer cette information.

Les garant.e.s ont également relayé ce kit à toutes les personnes rencontrées ou contactées pendant l'étude de contexte



2 encarts presse ont été achetés dans le quotidien **Sud-Ouest** et la **République des Pyrénées** :

- Le 11 octobre 2023 informant sur les différents formats de rencontres.
- Le 17 décembre 2023 informant sur la réunion de clôture et la possibilité de participer jusqu'au 17 janvier 2024.

Une campagne radio a été organisée sur **France Bleu Béarn Bigorre** ainsi que différents podcasts sur France Inter. Cette campagne a compté **34 spots publicitaires** informant sur les dates de la concertation du 17 octobre au 4 novembre 2023 du mercredi au samedi entre 6h et 13h et entre 16h et 19h.

Une interview d'Elyse Energy a également été réalisée le 18 octobre 2023 à 7h16.

Des interviews ont été réalisées sur **France 3 Aquitaine** dans le cadre du forum de lancement du 17 octobre 2023. Le **reportage** dure 1 mn et a été diffusé le 18 octobre 2023 pendant le 19h/20h.





34 affiches « Abris bus » ont été mise en place sur les communes de la CCLO du 16 octobre au 12 novembre 2023.

2 500 flyers distribués lors des événements et distribués en amont dans les lieux publics des 10 communes du périmètre : bibliothèque, boulangerie...

UNE CONCERTATION, DE MULTIPLES RENCONTRES !

CALENDRIER DES RENCONTRES

FORUMS PARTICIPATIFS
Accès dans la limite des places disponibles
Salle de l'Agora, Lacq
Le lancement : le 17 octobre 2023, à partir de 18h30
La clôture : le 11 Janvier 2024, à partir de 18h30

CONFÉRENCES-DÉBATS
Salle du conseil communautaire, Mourenx
La biomasse : le 14 novembre 2023
L'eau : le 28 novembre 2023

ATELIERS THÉMATIQUES
Les impacts, nuisances et nuisances : le 8 novembre 2023, à Bédestrand
La logistique : le 23 novembre 2023, à Pardies
Les synergies et complémentarités : le 6 décembre 2023, à Lagor
Le projet de territoire : le 14 décembre 2023, à Mourenx

STANDS MOBILES
Sur les marchés et autres lieux clés
Mourenx : le 28 octobre 2023, 10h - 12h
Orthez : le 7 novembre 2023, 10h - 12h
Lycée professionnel de Mourenx : le 15 novembre 2023, 14h - 16h
Médiathèque de Mourenx : le 29 novembre 2023, 14h - 16h
Marché de Noël de Lacq : le 3 décembre 2023, 14h - 16h
Marché de Noël de Artix : le 16 décembre 2023, 15h - 17h

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
Demandez-nous sur les sites Internet pour suivre les forums et les conférences-débats en visioconférence !

Inscriptions obligatoires pour les ateliers et les conférences
Pour participer à ces rencontres inscrivez-vous en ligne sur : www.e-cho-concertation.fr

Illustration d'un homme avec un briefcase

Pour plus d'informations, e-cho-concertation.fr

e-CHO
LE-NERGIE CARBONE/HYDROGENE/OXYGENE

DOSSIER DE CONCERTATION

CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC
DU 17 OCTOBRE 2023
AU 17 JANVIER 2024

Elyse RTE

e-CHO
LE-NERGIE CARBONE/HYDROGENE/OXYGENE

LE PROJET DE PRODUCTION DE MOLECULES BAS-CARBONE SUR LE BASSIN DE LACQ

CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC
DU 17 OCTOBRE 2023 AU 17 JANVIER 2024

INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ !

Forums participatifs, ateliers thématiques, conférences-débats, stands mobiles...

Découvrez le projet et le programme de la concertation sur : e-cho-concertation.fr

Généraliste agréé par RTE

300 dossiers de concertation et 500 plaquettes de synthèse ont été distribués lors des différents événements.



130 affiches A3 ont été distribuées dans les lieux publics des 10 communes du périmètre

Publication dans le magazine LO MAG en octobre 2023 : <https://www.calameo.com/read/0044307242f6a607d1a12>



La communication s'est faite aussi via les sites internet de l'entreprise Elyse Energy, et de 3 collectivités du bassin de Lacq

Lancement de concertation préalable du projet E-CHO

Lancement de concertation préalable du projet E-CHO sur le bassin industriel de Lacq à partir du 17 octobre 2023 et jusqu'au 17 janvier 2024.

Rendez-vous sur le site internet du projet : www.e-cho-concertation.fr

PROJET e-CHO
L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGENE/OXYGENE

LA CONCERTATION PRÉALABLE SERA ORGANISÉE DU 17 OCTOBRE 2023 AU 17 JANVIER 2024

VOUS POUVEZ PARTICIPER SUR CETTE PLATEFORME

Description :
Venez vous informer et participer à la concertation, le **mardi 17 octobre 2023 à partir de 18h30, à la salle de l'Agora, à Lacq.**
Découvrez le programme sur e-cho-concertation.fr

CHC Projet de production de molécules bas-carbone sur le Bassin de Lacq

Santé publique France 17 Sep 2023 Déploiement de l'étude participative de santé autour du bassin de Lacq

Bibliothèque 14 Jul 2023 Nouveautés à la bibliothèque de Lacq

Commune de Lacq 26 Mai 2023 Modification du PLU

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 22 Mai 2023 Prime à la conversion 2023

AGENDA tout voir >

VEN 19 JAN Concert du Nouvel An Orchestre symphonique du Sud-Ouest

<https://www.commune-lacq.fr/dernieres-infos/projet-de-production-de-molecules-bas-carbone-sur-le-bassin-de-lacq/>

<https://www.mourenx.fr/>

VILLE DE MOURENX

PRATIQUE MAG ÉVÈNEMENTS LA VILLE LA CAB

VOIR PLUS D'ARTICLES

NOËL À MOURENX

TOUT LE MOIS !

TÉLÉTHON

PLUSIEURS DATES

CONSULTER L'AGENDA

MOURENX pratique

Fermeture Hôtel de Ville / Permanence du samedi
Les permanences administratives des 23 et 30 décembre ne seront pas assurées.

NOUVEAUX MOURENNOIS

PORTAIL FAMILLE

ANNUAIRE

AGENDA DE LA VILLE

PROJET e-CHO LA CONCERTATION PRÉALABLE SERA ORGANISÉE DU 17 OCTOBRE 2023 AU 17 JANVIER 2024

VOUS POUVEZ PARTICIPER SUR CETTE PLATEFORME

Projet E-cho : concertation publique sur le projet de production de molécules bas-carbone sur le Bassin de Lacq

CONSULTER LE DOSSIER

Mairie de Bézingrand

Un village à vivre.....

[Accueil](#) [Vie pratique](#) [Conseil municipal](#) [Vie associative](#)
[Un peu d'histoire](#) [Photos et vidéos](#) [graviere d'Abos](#)

Bienvenue sur le site officiel de la mairie de Bézingrand commune des Pyrénées Atlantiques. Petit village de 141 habitants les Bézingrandais vous accueillent au centre du Béarn



La mairie



5 rue des Pyrénées
64150 Bézingrand

Horaires d'ouverture
Lundi de 8h45 à 12h
et de 12h45 à 18h
Jeudi de 9h à 12h
et de 12h45 à 17h

tel: 05 59 60 15 58

e-mail mairie 

Location

salle de réception



Règlement et formulaire [ici](#)

Aides scolaires pour l'année 2023 [ICI](#)

Météo

[Bézingrand](#)

Liens utiles

Numéros utiles et d'urgences

Le mot du maire

A travers ce site, l'équipe municipale a voulu développer le dialogue, tisser plus de liens avec ses habitants ainsi qu'avec ses associations et tous les acteurs et bénévoles œuvrant pour le dynamisme de notre village.

Bien entendu ce site est également accessible à tous tous. Il se veut une fenêtre ouverte à l'ensemble des internautes, afin que vous ayez un regard plus complet de notre village, et vous donnez l'envie de nous visiter autrement qu'en virtuel

Cet outil de communication vous permet de vous faire une idée plus précise des actions que, nous élus et administratifs, menons chaque jour à vos côtés.

Bonne découverte et à bientôt dans notre petit village de Bézingrand
L'équipe municipale.



Michel Louis

ACTUALITES

PROJET



LA CONCERTATION PRÉALABLE SERA ORGANISÉE

DU 17 OCTOBRE 2023 AU 17 JANVIER 2024

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGENE/OXYGENE

ATELIERS THÉMATIQUES Les impacts, nuisances et risques : le 8 novembre 2023, à Bézingrand

Inscription obligatoire pour les ateliers et les conférences Pour participer à ces rencontres inscrivez-vous en ligne sur : www.e-cho-concertation.fr

 ELYSE_ECHO_Flyer A5.pdf
Document Adobe Acrobat 178,6 KB
[Télécharger](#)

<https://mairie-de-besingrand.jimdofree.com/>

Des **relations presse** auprès de différents médias se sont faites avec 2 conférences de presse organisées à la conférence d'ouverture et de fermeture.



1 **exposition** mobile a itinéré dans 9 mairies

7 kakémonos 84X204 cm, expliquant :

- le contexte réglementaire
- la concertation préalable du public
- le bassin de Lacq
- un zoom sur les 3 usines
- les alternatives du projet

1 kakémono 198X204 cm présentant le projet E-CHO



La prise en compte des recommandations par Elyse Energy

D'un point de vue globale, les relations entre les garant.e.s avec Elyse Energy et son assistant en charge de l'accompagner dans la mise en œuvre de la concertation ont été constructives. L'écoute des recommandations des garant.e.s a été apprécié, le dialogue a été aisé. Les différents acteurs ont fait preuve de réactivité et de pertinence dans les réponses aux demandes des garant.e.s.

Concernant les modalités et le contenu du dossier de concertation, le porteur de projet a intégré quasiment toutes les demandes des garant.e.s à l'exception de précisions concernant l'origine de la biomasse et le bilan carbone des différents scénarios; ces données n'étant pas encore disponibles pendant la concertation. Toutefois des indications sur l'aire géographique d'approvisionnement et sur les quantités de CO₂ captées par le process ont été intégrées dans le tableau comparatif.

Des fiches thématiques ont été rédigées pour préciser certains thèmes devant faire l'objet d'une attention particulière eu égard aux enseignements de l'étude de contexte. Aussi le porteur de projet a été attentif à une rédaction la plus pédagogique possible malgré la complexité technologique du projet.

La qualité du dossier de concertation et de ses fiches thématiques a été appréciée, bien qu'encore imprécises sur certains sujets liés aux études de gisement biomasse, de disponibilité en eau et d'analyse environnementale non débutées ou non finalisées.

2- Avis sur le déroulement de la concertation

La CNDP garantit deux droits complémentaires pour l'ensemble des citoyen.ne.s, le droit d'accéder aux informations et le droit de participer aux décisions, pour tous les projets, plans et programmes qui ont un impact significatif sur l'environnement. En France, ces droits sont constitutionnels, il s'impose à tous les responsables de projet, sans restriction. En d'autres termes, les porteurs de projet ne choisissent pas librement de permettre, ou non, la participation du public ; au contraire, ils sont tenus par la loi de permettre aux publics d'exercer leurs droits.

2-1 Le droit à l'information a-t-il été effectif ?

La complétude des informations mises à disposition

Le plan de communication sur cette concertation préalable a été satisfaisant et le public a été bien informé de son existence. Les médias de leur côté ont aussi bien relayé cette concertation.

Le dossier de concertation accompagné des fiches thématiques a été jugé par les garant.e.s complet et très pédagogique, comportant de nombreuses d'illustrations ayant permis de clarifier ce projet très technique.

Par contre, une des difficultés comme pour beaucoup de concertations préalables est la frustration générée par une partie du public qui juge ne pas avoir assez d'éléments informationnels de type études techniques et d'impact finalisée pour pouvoir débattre sur le projet. Cette concertation se trouve à la phase préliminaire du projet, le public est de pouvoir échanger avec le porteur de projet suffisamment en amont pour pouvoir débattre. De ce fait, les études ne peuvent pas être finalisées sinon cela voudrait dire qu'on serait à la fin du processus décisionnel. Il est aussi à noter que le projet E-CHO est de nature industrielle, portée par un acteur privé, ainsi certains éléments techniques sont confidentiels et ne peuvent pas être exposés.

Aussi au-delà de l'information incomplète justifiée ci-avant, un certain nombre de citoyen.ne.s a exprimé le fait de ne pas avoir suffisamment d'éléments pour être en capacité de débattre du projet.

« Ce que j'ai compris sur le planning, c'est qu'on aurait des réponses à toutes les questions posées, a priori, au premier trimestre 2024. Aujourd'hui, quand on fait un débat et une concertation, le minimum c'est d'être à égalité. Il nous paraît difficile de poser des questions et de nous dire ah je ne sais pas comme pour la biomasse ou l'eau. Comment on peut faire une concertation d'une certaine valeur, si on n'a pas les réponses aux questions que l'on pose. On a posé un certain nombre de questions et l'on n'a pas de réponse sur le site. Est-ce que l'on a la garantie dans la concertation continue d'avoir les réponses ? »

Contribution en réunion

Tout au long de la concertation, les garant.e.s ont bien insisté auprès du porteur de projet pour qu'il publie toutes les **études** finalisées dans leur intégralité accompagnée de leur résumé non technique, ce qui n'a pas été suivi des faits. Plusieurs relances ont été faites à ce sujet au cours de la concertation. Le 21 décembre 2023, un certain nombre d'études ont tout de même été publiées sur le site :

- **Les études relatives au milieu naturel**

L'étude faune/flore sera finalisée en 2024, publication de l'état initial pour le site de HyLacq :

Partie 1 : Le contexte du projet et les aspects méthodologiques

Partie 2 : L'état initial des milieux naturels, de la flore et de la faune

- Le contexte écologique et les habitats naturels et flore

- La faune, les continuités et fonctionnalités écologiques et la synthèse des enjeux

Partie 3 : La bibliographie et les annexes

- **L'état initial pour le site de BioTJet :**

Partie 1 : Le contexte du projet et les aspects méthodologiques

Partie 2 : L'état initial des milieux naturels, de la flore et de la faune

- Le contexte écologique et les habitats naturels et flore

- La faune (insectes, mollusques, amphibiens et reptiles)

- La faune (oiseaux)
- La faune (mammifères et chiroptères), les continuités et fonctionnalités écologiques avec synthèse des enjeux

Partie 3 : La bibliographie

Partie 4 : Les annexes

- **Les études relatives au milieu physique**, publication de la synthèse de l'étude de trafic
- **Les études relatives sur le milieu humain**, une étude sur la qualité de l'air et de l'odeur a été lancée pendant l'été 2023 par un bureau d'études indépendant spécialisé. Publication de la synthèse de la première campagne de mesure de l'état initial.

- **Un rapport sur le bilan d'évitement des gaz à effet de serre**

Dans la réponse faite au cahier d'acteurs des Shifters de Pau du 23 décembre 2023, Elyse Energy partage le rapport de la certification du calcul d'émissions de CO₂ évitées fourni par TÜV Süd dans sa forme originelle (version anglaise). Il comprend une note de contexte et le rapport complet.

Le reproche d'une association n'ayant pu participer à des petits-déjeuners

Des **petits déjeuners** avec les acteurs institutionnels et économiques avaient été prévus sur un périmètre plus large (Pau, Bordeaux, Toulouse, Bayonne). Ces petits-déjeuners n'étaient pas ouverts au grand public mais sur invitation. Sur le site internet, il était précisé qu'ils étaient également destinés aux acteurs associatifs mais dans les faits, ils n'ont pas été formellement invités.

Une association environnementale le CADE a interpellé les garant.e.s sur le fait de n'avoir pas été invité au petit-déjeuner de Bayonne, qu'une fois ce dernier tenu. Les garant.e.s ont échangé avec l'association partageant leur regret de ne pas avoir été sollicitée en amont de ce petit-déjeuner, ce qui aurait pu permettre de répondre à leur demande.

Les garant.e.s ont proposé un échange entre l'association et le porteur de projet, pour identifier par la suite l'opportunité d'organiser une réunion publique sur le périmètre de Bayonne au premier semestre 2024, pendant la concertation continue. A ce jour, l'association n'a pas répondu à cette proposition.

Une contribution sur la plateforme a également fait état de ce manquement

« ... une seule réunion à ce jour sur le pays basque, l'entrée était interdite aux associations, journalistes etc.
Elle était seulement réservée "aux acteurs locaux" ».

Contribution en réunion

Les garant.e.s, n'avaient pas jugé nécessaire au préalable d'organiser des réunions publiques sur le périmètre un peu plus large du Pays basque ; les réunions publiques et ateliers étant organisés à une heure de route de ce territoire, et également disponible avec un accès en distanciel. Lors du forum participatif de clôture, une personne venant du Pays basque a également interpellé sur le manquement d'une réunion physique sur ce secteur se sentant concerné par le périmètre de prélèvement de la biomasse.

Le besoin de continuer à échanger sur le sujet de la biomasse

Une personne a fait la demande d'organiser une **nouvelle réunion sur le sujet de la biomasse forestière** lors de la soirée prévue à cet effet, vu l'intérêt porté au sujet. Cette demande n'a pu être satisfaite lors de cette concertation préalable mais elle fait partie des demandes des garant.e.s faites au porteur de projet lors de la concertation continue.

Les garant.e.s ont estimé qu'il n'y avait pas assez d'information nouvelle qui pouvait justifier l'organisation d'une nouvelle réunion publique à ce sujet pendant la concertation préalable. Les garant.e.s ont jugé qu'il serait plus pertinent d'organiser cette nouvelle réunion lorsque le plan d'approvisionnement serait défini et évalué en termes d'impacts.

Un membre du collectif « Touche pas à ma forêt – Pour Le Climat » a interpellé les garant.e.s en réunions publiques afin de rencontrer des lycéens et les élus du territoire afin d'échanger sur le projet et de pouvoir partager le point de vue d'une association environnementale.

Lors de cette même réunion, le collectif a pris contact directement avec le directeur du Lycée de Mourenx pour organiser cette rencontre.

Les garant.e.s ont fait le relais de cette demande auprès de la Communauté de Communes Lacq Orthez. Le président de la CCLO a proposé des dates de rencontre en février 2024.

Des manifestations d'opinion dans la presse locale

Concernant la presse, le projet E-CHO a été largement relayé par les médias locaux, régionaux et nationaux sur des supports techniques, industriels ou d'informations grand public.

Des personnalités, comme par exemple, Cécile Faure, co-responsable du mouvement Génération Ecologie 64, ou des associations écologistes ont pu exprimer leur opposition au projet.

Le journal mediabask a donné la possibilité au porteur de projet de faire une « tribune libre » en réponse à l'article du collectif d'associations opposées au projet.



The screenshot shows the Mediabask website interface. At the top left is the logo 'mediabask.eus'. A navigation menu includes 'Cultura', 'Deporte', 'Economia', 'Euskal Herria', 'Mundo', 'A propos', and 'Annonces Légales'. The article is dated '27 DIC. 2023' and lists authors: 'Patrick Masboules, Philippe Garcia, Jean-Claude Dutter, Sylvain Chevallier*'. The title is '« La forêt des Pyrénées menacée par un projet d'usine de biocarburants »'. Below the title are social media icons for Facebook, X, and Instagram. The text of the article reads: 'TRIBUNE LIBRE - Le projet gourvenemental de se lancer dans la production massive de biocarburants inquiète les associations de défense de l'environnement.'



The screenshot shows the Mediabask website interface. At the top left is the logo 'mediabask.eus'. A navigation menu includes 'Cultura', 'Deporte', 'Economia', 'Euskal Herria', 'Mundo', 'A propos', and 'Annonces Légales'. The article is dated '27 DIC. 2023' and lists authors: 'Pascal Pénicaud et Benoit Decourt'. The title is '« E-CHO, une contribution pour sortir des énergies fossiles »'. Below the title are social media icons for Facebook, X, and Instagram. The text of the article reads: 'TRIBUNE LIBRE - Les cofondateurs d'Elyse Energy répondent à la tribune libre intitulée « La forêt des Pyrénées menacée par un projet d'usine de biocarburants », signée par un collectif d'associations de défense de l'environnement et publiée dans Mediabask.'

Des manifestations d'opinion à la dernière réunion publique le 11 janvier 2024

A la dernière réunion publique, un certain nombre d'associations étaient présentes avec des pancartes en opposition au projet. Ils ont manifesté à l'entrée avant la réunion publique et ont fait signer une pétition contre le projet. Lors de cette réunion, ils se sont montrés souvent « agacés » du temps de parole pris par la maîtrise d'ouvrage et on pouvait entendre parfois un bruit de fond « bla bla bla... » ou constater des « cartons rouges » qu'ils brandissaient. Toutefois, la réunion a finalement pu se finir dans de bonnes conditions grâce aux efforts faits par Elyse Energy et par les associations.



Bug informatique sur la plateforme du 12 au 16 janvier 2024

Le vendredi 12 janvier 2024 en soirée, un bug informatique a été détecté, les cahiers d'acteurs n'étaient plus téléchargeables. Les garant.e.s ayant constaté ce problème, ils ont également été interpellés par mail par deux personnes. L'équipe de l'AMO concertation d'Elyse Energy a tenté de rétablir la situation dès le lundi 15 janvier 2024 mais le bug informatique réapparaissait, l'hébergeur a indiqué « *qu'il semblerait que des opposants aient signalé à google le site comme malveillant* ». Pour pallier à ce manquement, un nouvel article a été créé sur la page d'accueil mettant à disposition tous les cahiers d'acteurs en téléchargement direct. Au final le mardi 16 janvier 2024 en soirée tout a été rétabli.

Réponses aux cahiers d'acteurs

Elyse Energy a répondu à tous les cahiers d'acteurs et les dernières réponses ont été mise en ligne le 6 février 2024. Les garant.e.s ont insisté pour qu'une réponse soit donnée à chacun d'entre eux, le porteur de projet estimant que les réponses avaient déjà été données via les différentes réunions et la plateforme. Certaines réponses n'ont pas satisfait.e.s les garant.e.s, car elles ne sont pas spécifiques et mentionnent des liens arrivant à la page des réponses apportées ou compte rendu des événements, sans pointer directement sur la réponse attendue.

2-2 Le droit à la participation a-t-il été effectif ?

Les chiffres clefs de la concertation

Les temps d'échanges

Lors de cette concertation préalable, il y a eu une certaine participation du public avec **877 personnes** :

- 524 personnes en réunions publiques en présentiels et 92 connectés en directe,
- 73 aux petits-déjeuners,
- 188 sur les stands mobiles,

avec plus de 260 contributions dont 217 sur la plateforme en ligne.

Les garant.e.s avaient demandé que toutes les réunions publiques au-delà d'être en distanciel soient également enregistrées. Ces enregistrements dans leur intégralité ont été visionnés 1 580 personnes fois ; ils ont ainsi permis à continuer de s'informer et de participer.

Réunions publiques

Forum participatif	Date	Lieu	Nb de pers en présentiel	Nb de pers en visio	Replay, Nb de vues
Lancement	17 octobre	Salle de l'Agora Lacq	120	20	503
Clôture	11 janvier 24	Salle de l'Agora Lacq	130	21	135
Conférence débat	Date	Lieu	Nb de pers en présentiel	Nb de pers en visio	Replay, Nb de vues
Biomasse	14 novembre	Salle du conseil CCLO	110	39	451
Eau	28 novembre	Salle du conseil CCLO	39	3	214
Atelier thématique	Date	Lieu	Nb de pers en présentiel	Nb de pers en visio	Replay, Nb de vues
Risques et nuisances	8 novembre	Salle des fêtes de Bézingrand	85	1	116
Transports : approvisionnement et distribution	23 novembre	Salle des fêtes de Pardies	17	5	61
Synergies et connexions	6 décembre	Salle polyvalente de Lagor	5	1	64
Contributions au territoire	14 décembre	Médiathèque le MI[X] de Mourenx	18	2	36
TOTAL			524	92	1 580

Petit-déjeuner

Petit-déjeuner	Date	Lieu	Nb de personnes en présentiel
Pau- Institutionnels	8 novembre	Hotel Pau	18
Bordeaux	14 novembre	Mercure Bordeaux Aéroport	6
Pau étudiants	21 novembre	UPPA Management des Organisations et des Technologies de l'Information (MOTI) Management des Collectivités Locales (MCL)	28
Bayonne	23 novembre	Olatu Anglet	13
Toulouse	17 décembre	Ibis Blagnac Aéroport	8
TOTAL			73



Stand mobile

Stand mobile	Date	Horaires	Nb de personnes en présentiel
Marché de Mourenx	28 octobre	10h-12h30	40
Marché d'Orthez	7 novembre	10h-12h	25
Lycée Professionnel Pierre Marie Curie Mourenx	15 novembre	10h-12h15	75
Médiathèque Le MI(X)	29 novembre	14h-16h	8
Marché de Noël de Lacq	3 décembre	14h-16h30	15
Marché de Noël d'Artix	16 décembre	15h-17h	25
TOTAL			188

Participation en ligne

Connexions au site internet de la concertation

Le site a fait l'objet de **2 422 visites** pour un temps moyen passé sur le site de **3 min 18s** par visite. **39 %** du trafic est issu de mots clés indéfinis sur le moteur de recherche et **27%** du trafic est issu de LinkedIn.

Les pages les plus visitées sont :

- l'ensemble des pages liées au projet avec 411 visites,
- les documents de la concertation avec 117 visites,
- les comptes rendus des événements avec 107 visites,
- les réponses aux questions 31 visites qui ont fait l'objet de 264 actions

Dépôts de contributions

217 contributions dont 134 questions ont été déposées.

25 cahiers d'acteurs ont été déposés :

- Collectif « Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat » (Collectif TPMF-PLC) (6 cahiers d'acteurs)
- Collectif Touche Pas Ma Forêt pour le Climat - APQV
- Groupe Local des Shifters Palois (3 cahiers d'acteurs)
- Amis de la Terre des Landes (2 cahiers d'acteurs)
- Haut Béarn Transition Énergétique
- Génération Écologie
- Membres de l'Académie des technologies
- UPPA E2S, Laboratoire TREE
- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Louis Dreyfus Armateurs

- Les Pyrénées re-belles
- Rester sur Terre (Stay Grounded)
- ADI Nouvelle-Aquitaine
- Sepanso 64
- CCIBPB Port de Bayonne
- CODE Béarn
- FIBNA - Fédération des Industries du Bois de Nouvelle-Aquitaine

Les registres papier qui ont été mis à disposition :

- En mairies de Lacq, Pardies, Noguères, Mourenx, Os-Marsillon, Artix, Abidos, Mont, Lagor et Bésingrand ;
- Au siège de la Communauté de Communes Lacq-Orthez ;
- Lors des événements de concertation,

ont recueilli **14 contributions**. Le registre le plus plébiscité est celui **présent à chaque événement** de la concertation, tandis que ceux présents **en mairies** n'ont recueilli **aucune contribution**.

Une contribution a été adressée dans la boîte à question lors du forum de lancement du 17 octobre 2023.

Sur la messagerie vocale

Aucune contribution n'a été déposée, elle a plutôt été utilisée **pour s'informer des rencontres** (pour les horaires, lieux, ou inscriptions).

Des contributions majoritairement formulées sur le site internet et en réunions publiques

En conclusion, le site internet de la concertation a été le mode de communication qui a permis au plus grand nombre de s'informer et de contribuer. Aussi, on peut noter les nombreux échanges et les contributions formulées en présentiel lors des différentes réunions publiques, stands mobile et petit-déjeuner.

Peu de mails ont été envoyés directement aux garant.e.s. Ils portaient sur des demandes de renseignements pour participer aux réunions publiques, le constat d'une anomalie sur la visibilité des cahiers d'acteurs (mentionnée ci-dessus), et sur des contributions que les garant.e.s ont demandé d'enregistrer sur le site internet de la concertation par les émetteurs de celle-ci.

Des élu.es locaux ont été présent.e.s pendant cette concertation lors des réunions publiques, peu ont contribué sur la plateforme. A la clôture de la concertation, par voie de presse un député s'est exprimé sur son soutien au projet en réaction aux propos d'associations. Un membre du collectif « Touche Pas à ma Forêt-Pour Le Climat – a interpellé par mail le journaliste en exprimant son étonnement sur la retranscription de « *propos injurieux à son égard* », mettant en copie les garant.e.s. Le journaliste a répondu au membre du collectif en s'excusant de la reprise de propos blessants et l'invitant à produire sa propre tribune.

Les prises de parole en réunions publiques ont été ponctuées par des interventions régulières des mêmes personnes. Pour aller vers d'autres publics non accoutumés à se déplacer en réunion publique, un débat avec des étudiant.e.s et des stands mobiles ont été organisés.

Une attention a été portée par les garant.e.s pour que chaque réunion publique ne se termine qu'à l'épuisement de toutes les questions du public.

Le dispositif de cette concertation a finalement permis de toucher un large public. Sur toute la période des trois mois de la concertation, il y a eu une bonne couverture que ce soit au niveau des différentes formes de participation que des lieux géographiques.

Le périmètre de cette concertation était grand et les garant.e.s avaient anticipé pour que toutes les réunions publiques soient aussi en format distanciel, ce qui a été le cas avec près de 15% des participant.e.s en distanciel. Il est à noter également le nombre de personnes qui ont pu regarder en décalé les différentes réunions publiques (1 580 personnes).

Au cours des différentes réunions publiques, les garant.e.s ont été vigilant.e.s sur le temps laissé aux échanges et aux questions. En effet, dès le forum de lancement, les garant.e.s ont noté un temps d'intervention très long des intervenants, au détriment du temps laissé à l'expression du public. Les garant.e.s ont sensibilisé le porteur de projet sur l'importance de ces temps d'échanges qui devaient être plus importants que les temps d'informations pouvant être perçus comme trop descendants. Au fur et à mesure, l'adaptation de la gestion de ces temps a permis un meilleur équilibre, sans toutefois satisfaire le public qui a marqué son insatisfaction en particulier lors du forum de clôture.